

Objectifs

- Avoir la connaissance des risques et savoir les maîtriser
- Acquérir les compétences nécessaires pour utiliser un échafaudage

Public concerné

Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser un échafaudage conformément à la notice technique du fabricant, même à titre occasionnel.

Tarif sur demande

Prérequis

- Etre reconnu apte au travail en hauteur sans restriction au port de charges par la Médecine du Travail.
- Maîtriser la langue française nécessaire à la compréhension de la notice technique du fabricant

Moyens matériels et outils pédagogiques

- Ordinateur portable et vidéoprojecteur
- Support de formation powerpoint
- Projection de films et d'animations

Contenu du dossier de fin de formation

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Questionnaire de satisfaction stagiaire et client
- Certification de réalisation de la formation individuelle et avis du formateur

Supports remis au stagiaire

- 1 bloc-notes
- 1 chevalet porte-nom
- 1 ouvrage reprenant les connaissances indispensables à la vérification quotidienne des échafaudages

Durée

➤ 7 heures

Programme

Formation théorique et pratique

Identifier les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation

- Matériels proposés sur le marché
- Echafaudages préfabriqués
- Echafaudage multidirectionnels, échafaudage tubes et colliers
- Domaine d'utilisation de chacun

Adopter un comportement responsable lors de la mise en œuvre ou l'utilisation de l'échafaudage

- Analyse des risques, (notamment liés à une coactivité potentielle)
- Statistiques d'accidents
- Identification de situations dangereuses
- Remontée d'informations liées à une situation dangereuse
- Applications pratiques...

Mettre en œuvre et utiliser les matériels et équipements assurant sa propre sécurité

- Réglementation sur le travail en hauteur
- Dispositifs de protection intégrée (garde-corps de sécurité définitif)
- Dispositif de protection individuelle
- Dispositifs de protection collective (garde-corps de montage, filets, etc...)
- L'affichage

Evaluation des acquis

- Evaluation des connaissances sous forme de QCM à l'issue de la formation théorique suivie d'une évaluation continue des savoir-faire lors de formation pratique
- Avis d'aptitude du formateur à la délivrance par l'employeur de l'attestation de compétences

Effectif préconisé par session :

3 stagiaires minimum

8 stagiaires maximum